



Paris, le 10 mars 2017

Monsieur Stéphane Richard  
PDG du groupe Orange  
6 place d'Alleray  
75015 paris

**Objet** : dépôt de préavis pour la journée de grève du 21 mars 2017

Monsieur le Président Directeur Général,

**L'union Régionale CGT-FAPT D'Île de France dépose un préavis de grève de 24 heures pour la journée du 21 mars 2017 couvrant l'ensemble des personnels franciliens du Groupe Orange quel que soit leur statut. Elle appelle les salariés franciliens à décider de la grève dans les services.**

**Ce préavis s'inscrit dans la journée de mobilisation et de grève 21 mars 2017, à l'appel de La Cgt, pour la reconquête de l'industrie et des services publics et le droit à la communication pour tous.**

- Une stratégie d'investissement productif au service du droit à la communication pour tous.
  - Développement du THD partout sur le territoire accessible à tous
  - Fin des zones blanches
  - Investissement conséquent dans la Recherche et développement
- Les conditions de travail
  - Arrêt des restructurations, des fermetures de boutiques et des sites.
- L'emploi :
  - 800 embauches à temps plein en IDF en 2017
  - Embauche des apprentis, des salariés précaires et alternants et recrutements externes
  - Chaque départ comblé par une embauche
- Le pouvoir d'achat :
  - Revalorisation de toutes les grilles indiciaires et des salaires, sur la base de 1800€ brut mensuels pour les premiers niveaux
  - 13eme mois
  - Prise en charge à 100% de la carte Navigo
- Droit syndical
  - Le respect du droit syndical et de la liberté d'expression dans l'entreprise.

Veuillez agréer, monsieur le PDG, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le bureau régional

Nancie Balduena,  
Secrétaire Régionale